

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.  
Réclamations. . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.  
Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

### On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAVAS-LAFFITE & Co,  
Place de la Bourse, 8.

### ABONNEMENT.

En an. . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8  
Poste :  
En an. . . . . 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

### On s'abonne :

A SAUMUR,  
chez tous les Libraires.  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 23;  
EWIG, r. Ambroise-Richel, 9;  
BLAVATTE, r. d. Lombards, 22.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR,

27 AVRIL 1881.

## LA CAMPAGNE DE TUNISIE.

Ces jours derniers, le *Moniteur de l'Algérie*, organe officiel de M. Grévy cadet, publiait la dépêche suivante :

« Soukarrhas, 19 avril, 4 h. soir.  
» Nos troupes occupent Tabarka. Le 143<sup>e</sup> d'infanterie est entré le premier. Il n'y a pas eu de résistance. »

Cette dépêche a doublement subi le contrôle officiel, et aujourd'hui on prétend que Tabarka n'est pas occupée, que le débarquement n'a même pas été tenté ! Qu'est-ce que cela signifie ?

Faut-il s'étonner que l'inquiétude commence à se répandre ? Vingt fois nous avons eu à châtier en Afrique des tribus de pillards, jamais l'émotion n'a été aussi vive ; un pressentiment avertit le pays qu'il se passe quelque chose d'anormal, qu'un danger mystérieux le menace.

« Ce qui trouble le pays dit la *Vérité*, c'est qu'il n'a confiance ni dans son gouvernement ni dans son Parlement. Il y a des jours où, comme dans les derniers temps de l'Empire, on se demande où est le gouvernement. C'est pourquoi, au moins d'incident, le pays éprouve une sorte d'anxiété. Il est, comme par le passé, livré, sans être consulté, aux hasards de la guerre et des intrigues diplomatiques, et il ne peut se reposer sur les hommes qui se sont emparés de ses destinées. »

Bône, 25 avril.

La pluie tombe à torrents sur toute l'étendue du théâtre des opérations. On signale des inondations sur divers points de la frontière tunisienne. On n'aperçoit plus, des camps qui sont aux environs de La Calle, les montagnes du pays des Kroumirs, qui

disparaissent derrière un lourd rideau de nuages.

Alger, 25 avril, soir.

On assure que, pour mettre fin aux velléités insurrectionnelles des indigènes, qui provoquent des agitations en essayant d'exploiter la situation faite par la mobilisation des forces algériennes contre les Kroumirs, des troupes en nombre considérable vont être dirigées de France sur l'Algérie.

La colonne destinée à la province d'Oran recevra incessamment des renforts suffisants pour assurer complètement la tranquillité de notre frontière sud-ouest.

Bône, 26 avril.

Le seul fil télégraphique qui relie la frontière algérienne à Tunis a été coupé hier à Kef.

En attendant que l'occupation de cette place par la colonne du général Logerot permette de le rétablir, on n'aura plus de nouvelles de Tunis que par un avis de l'Etat qui va faire un service quotidien entre Tunis et La Calle.

### Bombardement et destruction du fort de Tabarka.

Une dépêche du commandant de la *Surveillante*, adressée au ministre de la marine, annonce que le fort tunisien de Tabarka a été bombardé avant-hier soir par notre flottille et complètement ruiné.

Le débarquement a dû avoir lieu hier matin, sur le terrain déblayé.

D'autre part, nous recevons la dépêche suivante :

Alger, 25 avril, soir.

« Le fort de Tabarka a été bombardé cette après-midi. On croit que nos troupes débarqueront demain. »

### La marche sur Kef.

La Calle, 25 avril, minuit.

La colonne du général Logerot a continué sa marche ce matin et a campé ce soir sur l'Oued Rmel, à huit kilomètres environ de la ville de Kef. Elle doit commencer demain matin le blocus de la ville.

La Calle, 26 avril, 8 h. matin.

Le *Chacal*, arrivé cette nuit à deux heures, annonce que le fort de Tabarka a été démoli à coups de canon. On n'a pas riposté.

L'opération du débarquement commençait hier soir à dix heures, mais la mer était très-mauvaise. (Dépêche du *Temps*.)

Le *Télégraphe* enregistre les dispositions de plus en plus hostiles des Kroumirs repoussant les conseils de soumission qui leur sont donnés par des chefs de tribus algériennes. Le même journal donne l'information suivante qui serait, si elle se vérifiait, d'une sérieuse gravité :

### Intervention du Sultan dans la question tunisienne.

On télégraphie de Londres, le 26 avril :

« Le Bey s'étant placé sous la protection du Sultan et ayant consenti à lui payer tribut, la Sublime-Porte a immédiatement télégraphié aux cabinets de Londres et de Paris que désormais la question tunisienne devait être traitée directement avec elle et que la Tunisie devait être considérée comme partie intégrante de l'empire ottoman. Quoique très-souffrant, lord Granville s'est empressé de charger lord Lyons de se mettre immédiatement en rapport avec M. Barthélemy Saint-Hilaire pour élucider la question de savoir si la France répondra à la communication ottomane, et, si elle répond, quelle sera la nature de cette réponse. Toutefois, recommandation a été faite à lord Lyons de ne s'engager en rien dans les pourparlers qui vont avoir lieu. »

Une surveillance des plus rigoureuses est exercée en ce moment sur toutes les dépêches envoyées d'Algérie aux journaux de Paris.

Le ministère des postes et des télégraphes a institué un service spécial de surveillance qui est en permanence jour et nuit, à l'hôtel du ministère de la rue Grenelle-Saint-Germain.

Toulon, 26 avril.

Les troupes suivantes sont attendues à Toulon :

- 30<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, venant de Clermont-Ferrand et comptant 469 hommes et 14 officiers ;
  - Deux batteries montées, venant de Castres et Toulouse et comptant 364 hommes, 6 officiers, 304 chevaux et 36 voitures ;
  - Une compagnie du génie, venant de Versailles, avec 3 officiers, 144 hommes, 12 chevaux et 2 voitures ;
  - Quinze gendarmes ;
  - Un détachement du train, comprenant 43 conducteurs et 44 mulets.
- Ces troupes s'embarqueront prochainement pour l'Algérie.

## Chronique générale.

On nous communique, dit le *Journal du Loiret*, l'extrait suivant d'une lettre écrite à l'un de nos concitoyens, par un membre du Parlement hollandais :

« A l'heure actuelle, le point noir, pour la France, c'est la question du droit d'asile. Tenez pour certain que tous les périls que vous pourrez encourir, dans un temps peut-être prochain, surgiront de cette question. Il faudrait être aveugles, comme vous l'êtes trop souvent, pour ne pas voir cette vérité qui nous saute aux yeux.

« L'Allemagne vous pousse à Tunis, l'Italie a l'air de se résigner ; la première sera d'autant plus en mesure de vous imposer la volonté des trois empereurs, que vous serez plus engagés de l'autre côté de la Méditerranée. La seconde, l'Italie, sait bien que les passions démagogiques dont vous subissez le joug ne vous permettront pas cette entente avec les puissances continentales, et alors son échec moral dans la question tunisienne sera largement compensé par la reprise de Nice et de la Savoie qu'elle revendiquera, alors que vous serez diploma-

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## L'OUBLIEUSE

(Suite.)

XXI

Nous sommes au printemps ; le mois de mai remplit la nature de son haleine tiède et parfumée ; les marguerites émaillent les prairies, l'aubépine est en fleurs, à demi cachée par le jeune feuillage, le bouvreuil construit son nid ; quand vient la nuit, l'écho porte aux alentours les suaves mélodies du rossignol.

Après un long hiver, qu'il fait bon vivre ; comme on aspire avec délices les émanations printanières ; comme un coin de ciel bleu vous charme et vous émeut !

Renée, accoutumée cependant à ce spectacle grandiose, semblait l'apercevoir pour la première fois, tant son âme s'y complaisait. Enthousiaste comme on l'est à dix-huit ans, lorsqu'aucun orage n'a grondé dans le cœur, les objets paraissent alors idéalisés, le sentiment de la poésie vous attire, on se prend à aimer la vie avec passion, avec amour.

Pour la première fois, la jeune fille avait trouvé bien long l'hiver qui finissait ; en voyant ces journées ternes et sombres succéder à des nuits sans

fin, en contemplant le sol humide ou durci par la gelée, Renée s'était demandé tristement si la mauvaise saison ne devait plus finir.

Michel n'avait pas été sans remarquer les impatiences de son enfant d'adoption.

— Renée adore le printemps, pensa le fermier, parce que les beaux jours nous ramèneront Charles, ainsi qu'il nous l'a écrit.

Michel avait raison : le souvenir du fils de son frère était pour beaucoup dans l'attente de l'orpheline.

Un matin, le facteur remit au fermier une lettre portant sur l'enveloppe un timbre étranger.

— C'est de M. Charles ! s'écria Renée toute joyeuse.

Michel déchira l'enveloppe et lut ce qui suit :

« Mon cher oncle,

» En même temps que cette lettre, je quitte la Russie pour revenir en France ; le trajet par mer me rapprochant des Coudriers, je serai au Havre dans quelques jours, et, vingt-quatre heures plus tard, près de vous. A bientôt donc, et présentez mes respectueux hommages à votre chère Renée, j'ai presque envie de dire notre chère Renée.

» Votre neveu,  
» CHARLES DELAVIGNE. »

Le visage du fermier s'éclaira d'une joie subite ; Renée, tremblante d'émotion, se prit à sourire.

La nouvelle de l'arrivée du jeune homme produi-

sit une certaine animation à la ferme. C'était presque un événement d'y rencontrer de nouveaux visages ; le moindre bruit du dehors retenait Renée captive ; à tout instant son regard plongeait sur le sentier qui menait à la grande route.

Le samedi soir, au coucher du soleil, Charles, un sac de voyage à la main, entra dans la cour de la ferme.

Renée jeta un petit cri de surprise, qui ne fut pas entendu par celui qui l'avait causé.

Michel, apercevant son neveu, fit quelques pas vers lui, lui tendit les bras et le tint longtemps embrassé.

— Ah ! mon oncle, s'écria le fils de François, qu'il y a loin de Saint-Petersbourg aux Coudriers !

— Tu vas te reposer ici, mon ami, tout le temps qu'il te plaira.

— J'ai quinze jours à te donner.

— Un an, si tu veux.

— Mon père, assurément, trouverait ce repos trop long.

— Sait-il ton arrivée ici ?

— Je l'en informerai bientôt.

— Entre donc : le souper est sur la table.

A la vue de Renée, Charles éprouva une indicible satisfaction ; il prit la main de la jeune fille et la porta respectueusement à ses lèvres :

— Je suis bien heureux de vous revoir, fit-il un peu ému.

— Mon cher ami, ajouta Michel, il en est de même de nous.

Renée remercia du regard son bienfaiteur.

La soirée se passa le plus agréablement du monde. Charles raconta les principaux faits qui avaient signalé les six longs mois qu'il venait de passer à l'étranger. Ainsi que l'avait dit un jour son père à Michel, cet exil avait eu pour cause principale la déclaration formelle du jeune homme de n'avoir pour épouse que Renée, et Charles revenait plus amoureux que jamais, décidé à tout braver plutôt que de renoncer à ce doux projet d'union.

« Renonce à ce mariage insensé, lui avait dit François Desvignes, et je te cède mon fonds de commerce, je t'établis aussi richement que tu pourras le désirer. »

Charles avait secoué la tête. « J'aime Renée ! » avait-il répondu.

Ne gagnant rien par les promesses, son père en était arrivé aux menaces ; peine perdue, puisqu'au moment où le négociant croyait encore son fils sur les routes moscovites, Charles arrivait en Normandie afin de revoir celle qu'il aimait.

La première semaine du séjour de Charles chez son oncle passa avec la rapidité d'un songe ; près de Renée, le jeune homme goûtait un bonheur sans nuages, une joie pure et profonde, un charme délicieux.

En voyant ces deux enfants marcher à ses côtés,

tiqnement isolés et qu'elle sera certaine d'avoir, au moment voulu, le concours actif de M. de Bismark, qui ne vous envoie pas dans la Régence dans le seul but de vous être agréable.

» Nous sommes donc inquiets, très-inquiets. Nos sympathies pour la France vous sont connues; mieux que personne vous savez à quoi vous en tenir à cet égard et nous tremblons à la pensée de ce qui peut survenir. Vos intérêts sont les nôtres. Le jour de votre défaite serait pour nous le jour de l'annexion. Vous perdriez encore quelques provinces, nous perdriions notre indépendance pour entrer dans la vassalité allemande. Que Dieu nous épargne à tous deux cette douleur de subir le joug allemand !

Nous lisons dans les *Tablettes d'un Spectateur* :

« On prétend qu'une fabrique clandestine de dynamite a été découverte à l'extrémité de la rue de Vaugirard. »

Les électeurs de Belleville organisent décidément une réunion publique dans laquelle une sommation respectueuse sera délibérée et adressée à M. Gambetta pour l'inviter à venir rendre compte de son mandat de député devant les électeurs.

Cette résolution a été prise en raison des nombreux discours prononcés par M. Gambetta un peu partout.

En annonçant le commencement des opérations en Tunisie, la *République française* fait suivre ce renseignement de deux colonnes d'éloges à l'adresse du ministère de la guerre et de blâmes à l'adresse de ceux qui ne voient pas dans M. le général Farre le plus grand organisateur militaire des temps modernes.

Etant donné les bruits qui circulent sur la complète subordination du ministre de la guerre à M. le président de la Chambre, nous comprenons le langage du journal de la *Chaussée-d'Antin*; mais, dans l'intérêt de celui qui l'a défendu, il ferait bien de mettre une sourdine à sa lyre enthousiaste.

Les journaux de toutes les nuances protestent contre le mutisme officiel, et le gouvernement ne paraît nullement se soucier de cette protestation unanime et énergique. Eh bien, nous croyons qu'il fait fausse route. La *République française* a beau dire que l'opinion publique a fait justice de ces attaques malveillantes, elle sait bien que non et que cette opinion publique est, au contraire, très-alarmée.

Si le gouvernement est fermement, implacablement décidé à ne rien dire, qu'il le fasse savoir autrement que par son silence énigmatique et inquiétant.

Quand le public saura officiellement que le gouvernement ne veut rien dire, il n'attribuera pas son silence au désir de dissimuler des événements inquiétants, et les rumeurs sinistres ne seront plus mises en cir-

la main dans la main, le sourire sur les lèvres et le feu de la jeunesse dans les yeux, le fermier se sentait rajeunir d'un quart de siècle et se rappelait ces heures bénies que lui aussi avait passées près de la femme aimée; puis, tressaillant involontairement au souvenir des terribles événements survenus depuis lors :

— Mon Dieu ! murmurait intérieurement Michel, éloignez d'eux ce calice amer auquel j'ai trempé mes lèvres; puissent les orages du cœur ne jamais assombrir leurs fronts rayonnants !

(A suivre.) SOPHRONYME LOUDIER.

La fille de Calino est en service. Hier, sa maîtresse l'envoie à la poste porter un lettre et l'affranchir.

Au retour, elle lui demande : — Vous avez bien jeté la lettre dans la boîte, n'est-ce pas ?

— Parfaitement, madame, et les trois sous avec.

Examen en Sorbonne, d'après le *Triboulet*. On en est à l'histoire naturelle :

» Le professeur. — Dans quelle famille d'animaux placez-vous l'homme ?

» L'étudiant. — Dans les ruminants.

» L'examinateur. — Pourquoi ?

» L'étudiant. — Parce qu'il est sujet aux rhumes.

culatation en étant appuyées par le mutisme mystérieux du pouvoir.

Nous sommes convaincus que notre armée sortira de l'épreuve qui lui est imposée bien plus par son courage que par suite des mesures prises par M. le général Farre, qu'en dépit de la *République française* le pays ne prendra jamais pour un Catinat. Oui, disions-nous, notre armée sortira à son honneur de l'épreuve qui lui est imposée, mais il faut aussi compter avec notre tempérament, avec l'inquiétude des familles, et agir en conséquence.

OU L'ON DÉCOUVRE QUE TABARCA NOUS APPARTIENT.

Le *Temps* a reçu la lettre suivante, datée de Paris, 22 avril :

« Monsieur le directeur,

» Vous disiez, il y a quelques jours, que les Ouchtetas ne sont Tunisiens que grâce à la négligence des autorités françaises de la province de Constantine, qui n'ont jamais revendiqué cette tribu essentiellement algérienne; eh bien! la délimitation de notre frontière, en remontant vers le nord, n'a pas été établie avec plus de soin. Nos limites ne doivent pas aboutir au cap Roux, mais bien à la rivière de Tabarque, et l'île du même nom nous appartient.

» En effet, l'odjack d'Alger, fondé par les frères Barberousse, dont nous sommes les héritiers, comprenait tout le territoire qui s'étend de Milona (au Maroc) à Tabarque. Ces limites furent reconnues par le sultan Sélim en 1548, lorsqu'il prit l'odjack d'Alger sous sa protection.

» En 1520, les tribus de la Mazoule cédèrent la pêche du corail à des négociants provençaux de Bône jusqu'à Tabarque.

» Par nos anciens traités avec la régence d'Alger, la pêche du corail nous était accordée depuis les frontières du Maroc jusqu'à la rivière de Tabarque, et le traité actuellement en vigueur entre le Bey de Tunis et la France, pour la même pêche, nous concède le privilège depuis la rivière de Tabarque (textuellement) jusqu'aux confins de Tripoli.

» Ces faits, d'une exactitude irréfutable, paraissent généralement oubliés; ils établissent que, même en descendant à Tabarque, nous ne sommes pas sortis de chez nous et que les Kroumirs occupent une portion assez considérable de notre territoire.

» Veuillez agréer, etc.

» P. LEGAT. »

Un journal italien, la *Lombardia*, vient de publier un document tiré d'un recueil intitulé : *la Politique secrète italienne*.

Nous le reproduisons tel quel — en en laissant la responsabilité au journal qui l'édite. Quoiqu'il remonte à 1868, il n'y a aucune raison pour que les vues de M. de Bismark se soit modifiées depuis lors dans un sens plus favorable à la France, et le texte qui résume ces vues conserve dans les circonstances présentes — s'il est authentique — un intérêt beaucoup plus sérieux que celui de la simple curiosité.

Ceci dit, nous laissons la parole au journal la *Lombardia*, en signalant comme lui, par des guillemets, les passages empruntés textuellement au « Memorandum » de M. de Bismark :

Depuis Sadowa, l'Europe avait remarqué l'animosité de la France contre l'Allemagne.

Dès 1868, les cabinets prévoient le conflit qui devait éclater deux ans plus tard.

Mazzini pressentait qu'un accord secret se préparait entre Napoléon III et Victor-Emmanuel, pour obtenir l'aide de l'Italie dans le cas d'une guerre avec l'Allemagne. Cet éternel agitateur ne pardonnait à la France, ni l'occupation de Rome, ni ses vues secrètes sur la Tunisie.

Pour empêcher l'union des deux pays, il s'adressa à M. de Bismark, lui offrant de dévoiler et d'arrêter les intelligences des deux cours de Paris et de Florence.

M. de Bismark, trouvant sans doute « qu'on a toujours besoin d'un plus petit que soi », accepta les offres de Mazzini.

Un jour du mois d'avril 1868, la chancellerie prussienne envoya, à son ambassadeur en Italie, un *Memorandum* qui devait être communiqué à Mazzini.

Le *Memorandum* commençait par démontrer que l'alliée naturelle de l'Italie est l'Allemagne, — que l'intérêt de ces deux nations contre la France est commun.

Parlant ensuite des relations de l'Italie et de la France, il traitait la question de Tunis. Voici les appréciations de M. de Bismark, que nous transcrivons textuellement :

« Quant à l'Italie et à la France, la configuration du globe terrestre ne pouvant pas changer, elles seront toujours rivales et souvent ennemies. (Le texte est ainsi souligné.) La nature a jeté entre elles une pomme de discorde qui ne fera que grossir, je veux dire la Méditerranée, port admirable au centre de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.

» Ce serait folie de croire que la France n'est pas jalouse de l'Italie, qui s'allonge si avant dans la mer, qui possède les plus belles côtes, les plus peuplées, enfin qui est la route la plus directe de l'Europe en Orient et aux Indes.

» Tous, nous nous rappelons la joie que montrèrent les Français à la nouvelle du désastre de Lissa. La France y vit un grand avantage. Si, en 1859, la France a aimé quelque peu l'Italie, ce fut par caprice et par gloire nationale. Si même on étudie un peu attentivement la sincère opinion publique de la France à cette époque, on voit qu'elle était hostile, sauf dans trois ou quatre journaux de Paris, payés pour applaudir.

(Les lignes qui suivent sont soulignées dans le texte.)

« Et, d'autre part, il est impossible à l'Italie de tolérer que la France menace à chaque moment de s'emparer de Tunis, comme elle l'a fait encore dernièrement : de Tunis, qui serait une première étape pour s'emparer de la Sardaigne.

» L'Italie ne doit pas avoir à trembler pour ses côtes, pour son commerce, pour ses provinces à chaque froissement de sourcil du Jupiter français (sic).

» La France maîtresse de la Méditerranée? La France avec les frontières du Rhin? Non. L'Italie et l'Allemagne ne doivent à aucun prix le permettre. C'est une question de vie ou de mort.

» Et qu'on ne vienne pas nous parler de la reconnaissance de l'Italie envers la France. L'Italie ne doit rien à la France.

» Voici le bilan de l'Italie et de la France, qui montrera laquelle des deux est la créditrice :

» La France a versé, sur les champs de bataille de l'Italie, le sang de vingt mille soldats.

» Et c'est tout.

» Le bénéfice que l'Italie en a retiré, elle l'a payé avec Nice, la Savoie et 60 millions.

» Mais si nous jetons un regard sur le passé, de 1797 à 1815, si l'on compte le sang d'un million d'Italiens tués pour la plus grande gloire de la France, qui pouvait faire l'Italie libre et n'en fit qu'une esclave; si l'on compte les millions payés en argent et les richesses artistiques incomparables volées par la France et qui sont encore aujourd'hui l'ornement du Louvre, on verra que la France, en 1859, n'a fait simplement que payer une partie de sa dette.

» L'Italie et la France ne peuvent s'associer pour leur avantage commun dans la Méditerranée. Cette mer est un héritage impossible à diviser entre parents.

» L'empire de la Méditerranée appartient incontestablement à l'Italie, qui possède dans cette mer des côtes deux fois plus étendues que la France. Marseille et Toulon ne peuvent entrer en comparaison avec Gènes, Livourne, Naples, Palerme, Ancône, Venise et Trieste.

» L'empire de la Méditerranée doit être la pensée constante de l'Italie, l'objectif des ministres, la pensée fondamentale du cabinet de Florence.

Nous avons dû reproduire, sans y rien changer, ce texte, dont les termes et l'intention n'ont assurément rien d'obligeant pour la France. La date à laquelle il remonte en atténue sans doute la portée; mais l'esprit de la politique allemande et italienne — quelle que soit d'ailleurs l'origine du document — s'y révèle avec une clarté, disons le mot, avec une crudité qui sans doute ne doit ni nous surprendre ni nous émouvoir, mais qui montre que la question tunisienne doit être traitée avec autant de prudence que de fermeté, étant, comme l'on voit, grosse de complications éventuelles.

## Etranger.

Vienne, 26 avril.

La revue, qui a lieu chaque année au printemps, a été passée par l'Empereur. L'Impératrice y assistait aussi et était à cheval. On remarquait, en outre, la présence du prince de Bulgarie, des ambassadeurs d'Allemagne et d'Italie, et de tous les attachés militaires.

Sutomors, 26 avril.

Dervisch-Pacha est arrivé avec 20,000

hommes à Uskup et a obligé la ville à se soumettre.

Les Albanais sont campés à Stimje, près de Pristend.

Munich, 26 avril.  
Le général von der Tann est mort ce matin à Meran.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 26 avril.  
Les cours d'aujourd'hui conservent la reprise qui s'est manifestée hier. On est aux environs de 120.30 sur le 5 0/0. L'amortissable fait 84.65. L'Italien oscille de 90.25 à 90.05.

Le Crédit foncier est aux environs des hauts cours d'hier. On cote 1,690 à 1,680. Le titre de regagner déjà 40 à 50 francs. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie se traite à 735. Les obligations communales nouvelles 4 0/0 sont fort recherchées.

L'obligation de la société la Rente Mutuelle continue à se classer dans les portefeuilles. L'émission des titres a lieu au fur et à mesure des besoins sociaux. Le portefeuille qui leur sert de garantie dépasse dès maintenant 10 millions.

Le Crédit lyonnais est lourd à 902.50 après 910. Le Crédit mobilier est fort demandé. L'action se traite de 750 à 755; elle doit se capitaliser prochainement à moins de 5 0/0. Le Crédit général français vient d'obtenir un très-vif succès dans la souscription aux actions nouvelles émises pour l'augmentation du capital social.

La Banque nationale est ferme à 665 et donne lieu à de bons achats à ces cours.

La Banque de Prêts à l'Industrie est fort bien tenue au-dessus de 600. Le marché de ce titre est de jour en jour plus animé.

Le Crédit Parisien est l'objet de meilleures demandes, les cours se rétablissent rapidement. L'action entièrement libérée de la Banque Européenne se traite couramment à 310.

L'action du Suez s'arrête en clôture à 1,747.50. On est à 1,785 sur le Nord et à 1,320 sur l'Orléans.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### Saumur.

Vendredi dernier, une foule sympathique et recueillie conduisait à sa dernière demeure une artiste que ses vertus et son grand talent ont rendue chère à tous. C'est à Saumur que M<sup>me</sup> Kerneis a débuté dans la rude carrière du professorat; aussi est-ce à peine si l'on compte ici quelques familles qui n'aient à lui payer le juste tribut de leur gratitude. Pendant quarante années, sa vaillance ne s'est jamais démentie un instant.

Son talent était l'image de son âme; ferme, sachant profondément ce qu'elle enseignait, ayant dans son jeu le charme et l'aménité de son caractère. Elle a quitté la terre avant d'avoir fait, à qui que ce soit, l'ombre d'un chagrin. Demandez à ses élèves, qui l'aimaient comme une mère, avec quelle tendresse elle leur donnait ses conseils et avec quelle douceur elle leur faisait des reproches. Si parfois elle a fait couler une larme, la manière dont elle savait l'essuyer était à elle seule connue.

Si vous voulez pénétrer un instant dans sa vie domestique, demandez à ce bon et digne vieillard qui lui avait donné son nom et qui l'avait appelée à partager sa vie ce qu'elle a su trouver de tendresse, de dévouement poussé jusqu'à l'héroïsme, pour lui écarter les moindres soucis et les plus petits chagrins.

Voyez-là au moment des grandes luttes de la vie, lorsque Dieu lui demande le sacrifice de ses enfants! Quel courage et quelle abnégation! Ses fils tombent sous les balles ennemies; elle part, traverse les lignes prussiennes et ne revient qu'accompagnée de leur dépouille mortelle. Ses deux filles moururent entre ses bras... Et malgré tous ces coups réitérés qui broient son cœur maternel, elle sait que, sans elle, ceux qui lui restent ne supporteront pas l'adversité, elle paraît vaillante et meurt en emportant avec elle une auréole de sacrifices et de douleurs.

Les artistes de la ville, dans un élan spontané de sympathie, lui ont offert un dernier hommage. L'orgue de Nantilly, qui avait été bien des fois retenti sous ses doigts, avait été mis à leur disposition par la bienveillance de M. le curé. A l'offertoire, M. H. Chéreau a joué sur le violon une élégie de vreau à joué sur le violon une élégie de Ernst, dont les modulations graves et plaintives retraçaient bien les sentiments de ceux qui s'associaient à cette pieuse cérémonie. Son jeu plein de charme, doux, expressif, semble fait pour traduire les plus tendres sentiments de l'âme; aussi est-ce de grand cœur que nous le remercions d'avoir voulu se rendre l'interprète des nôtres.

M<sup>me</sup> Niepce, inspirée d'une pensée charitable, a chanté d'une voix chaude et sympathique l'*Agnus Dei* sur le splendide motif de l'air d'église de Stradella. Une vive émotion a couru dans tout l'auditoire; le lieu, la circonstance et le chant si bien choisis ont produit une sensation qu'il est difficile d'analyser, mais que tous ont ressentie. Merci à vous aussi, Madame, d'avoir bien voulu donner le concours de votre talent. Si la douleur que tous ressentaient si vivement a pu avoir un adoucissement, c'est de vous que nous est venue cette consolation.

Tous ont tenu à donner jusqu'à la tombe le témoignage d'affection à celle que nous appelions notre vieille amie, et c'est en quittant le champ du repos que nous est venue la pensée de lui appliquer cette parole du Psalmiste :

« Heureux celui qui met son espérance dans le Seigneur sans s'arrêter aux vanités ni aux folies du monde trompeur. » (Ps. 39.)

CHAPELLE DE N.-D. DES ARDILLIERS.

Judi et vendredi, 28 et 29 avril, il y aura, dans cette chapelle, les exercices de l'Adoration perpétuelle.

Le jeudi soir, à 7 h. 1/2; complies, salut, exposition du T.-S. Sacrement et sermon.

Le vendredi matin: 1<sup>re</sup> messe à 6 heures; — 2<sup>e</sup>, à 7 heures; — 3<sup>e</sup>, à 8 heures; — messe chantée, à 11 heures.

Le vendredi soir: à 2 heures, vêpres; bénédiction de deux nouvelles statues pour les autels Sainte-Anne et Saint-Joachim; — à 7 h. 1/2, complies, sermon, amende honorable, salut solennel.

Les sermons seront prêchés par M. l'abbé Baudrillier, aumônier de la Retraite.

Saint-Hilaire-Saint-Florent. — Avant-hier, vers une heure de l'après-midi, le sieur Veillon, champagniseur à Saint-Florent, âgé de 44 ans, s'est suicidé en se tirant un coup de fusil dans la bouche.

La balle est sortie derrière le crâne et est allée se loger dans la solive du plafond.

Veillon aurait été porté à cet acte de désespoir par la misère qui régnait chez lui, occasionnée par une douloureuse maladie qui l'empêchait de gagner la vie à sa nombreuse famille.

Le Conseil général de Maine-et-Loire a ouvert lundi sa session d'avril, sous la présidence de M. le comte Durfort de Civrac.

Six membres du Conseil se sont fait excuser, pour cause de maladie.

Hier mardi, la deuxième séance a été ouverte à deux heures.

Les lettres adressées aux militaires faisant partie du corps expéditionnaire de la frontière de Tunisie, ou envoyées par ceux-ci, sont admises en franchise, en tant que leur poids ne dépasse pas 15 grammes.

Les lettres provenant des troupes en campagne doivent être déposées dans les bureaux militaires, et celles qui sont destinées aux militaires faisant partie du corps expéditionnaire doivent porter dans l'adresse la désignation du grade ou de la qualité du destinataire, ainsi que du corps de troupe auquel il appartient.

Les mandats d'argent sont pareillement exempts du droit de 1/10, à la condition toutefois que leur montant n'excède pas 50 francs.

Le Journal officiel publie un décret dont voici les dispositions principales :

Le service des colis postaux à l'intérieur de la France commencera à fonctionner dimanche 1<sup>er</sup> mai sur les réseaux des administrations et Compagnies de chemin de fer signataires de la convention du 2 novembre 1880. Provisoirement, ce service ne sera pas étendu à la Corse ni à l'Algérie.

Il pourra être expédié, sous la dénomination de *colis postaux*, des colis sans déclaration de valeur, ne dépassant pas le poids de 3 kilog., le volume 20 décimètres cubes et la dimension, sur une face quelconque, de 60 centimètres; ces colis ne doivent contenir ni matières explosibles, inflammables ou dangereuses, ni lettres ou notes ayant le caractère de correspondance.

L'affranchissement des colis postaux sera obligatoire.

La taxe à payer par l'expéditeur d'un colis postal de la France pour la France (la Corse et l'Algérie exceptées) sera fixée, savoir :

A 0.60 dont 0.50 pour le transport sur

les réseaux des administrations et Compagnies signataires de la convention du 2 novembre 1880, et 0.40 pour le droit de timbre prévu par l'article 5 de la loi du 3 mars 1884, lorsque le colis devra être livré en gare; à 0.85 dont 0.50 pour le transport sur les voies ferrées desdites administrations et Compagnies, 0.40 pour droit de timbre et 0.25 pour droit de factage, lorsque le colis devra être porté au domicile du destinataire par les soins des mêmes administrations et Compagnies.

Les colis postaux, déposés dans les bureaux de ville, désignés par les administrations et Compagnies de chemin de fer précitées, seront soumis à la même taxe que ceux qui seront portés directement par l'expéditeur à la gare ou station de départ. L'expéditeur d'un colis postal recevra gratuitement, au moment du dépôt, un récépissé sommaire de cet envoi.

Sauf le cas de force majeure, la perte ou l'avarie d'un colis postal donnera lieu, au profit de l'expéditeur et, à défaut ou sur la demande de celui-ci, du destinataire, à une indemnité correspondant au montant réel de la perte ou de l'avarie, sans que cette indemnité puisse toutefois dépasser quinze francs. Les réclamations concernant la perte ou l'avarie des colis postaux ne pourront être admises que dans le délai d'un an, à partir du jour du dépôt desdits colis. Passé ce délai, le réclamant n'aura droit à aucune indemnité.

L'Indépendant d'Indre-et-Loire pose cette question :

« Est-il vrai que, dans notre département, la gendarmerie se rend chez les maires pour leur demander de leur désigner les endroits les plus apparents où l'on pourrait afficher les ordres de mobilisation ? »

Le nommé Jouis, mercier à la Ganerie (Mayenne), a tenté, lundi, dans la soirée, d'assassiner sa femme et sa fille, âgée de quatorze ans, à coups de couteau-poignard.

Croyant ses victimes mortes, il mit le feu à sa maison; mais, surpris par les flammes et asphyxié par la fumée, il tomba sur le parquet et périt brûlé.

Les deux malheureuses femmes, blessées grièvement, ont pu être secourues à temps et sauvées.

La Lune rousse.

On définit la lune rousse, la lune qui devient pleine en avril ou au commencement de mai, ou, plus exactement, celle qui, commençant après l'équinoxe, devient pleine en avril ou mai. La nouvelle lune étant survenue le 29 mars, la lune rousse était bien la lune qui est devenue pleine le 14 avril. Nous sommes donc en pleine lune rousse, c'est-à-dire à l'époque des gelées nocturnes les plus à redouter; il n'est donc pas inutile d'entrer dans quelques détails d'intérêt général.

Les jardiniers, les viticulteurs surtout, ont, depuis des siècles, rapporté à la lune le roussissement des jeunes végétaux au printemps. D'un autre côté, les astronomes et les savants prétendent que la lune ne peut exercer aucune influence directe, et qu'elle est simplement témoin du phénomène physique qui se produit : la lune brillant lorsque la température s'abaisse au printemps, l'opinion vulgaire lui aurait attribué une influence qu'elle n'a pas; en un mot, on aurait confondu la cause avec l'effet.

Nous ne partageons pas l'opinion des savants. Des observations faites à l'observatoire de Montsouris et du Parc-aux-Princes prouvent tout au contraire que le préjugé populaire n'est pas sans fondement.

Les observations faites pendant huit années consécutives montrent, en effet, que la température décroît jusqu'au quatrième jour de la lune, s'élève jusqu'au sixième jour où elle atteint son maximum, s'abaisse ensuite jusqu'au onzième jour, remonte le seizième jour et baisse de nouveau jusqu'au vingt et unième jour où elle reprend son minimum. Elle reprend ensuite sa marée ascendante avec des variations peu marquées jusqu'à la fin de la lune.

D'après ce tableau, le minimum chaud arrive vers le sixième jour de la lune et le minimum froid vers le vingt et unième.

Si l'on applique la règle pour le mois d'avril et le mois de mai, cette année, on trouve que le minimum froid devait tomber le mardi 19 mars. En mai, le minimum froid tombera le 17 ou le 18. C'est donc vers

ces dates que les cultivateurs auront à redouter les gelées nocturnes.

Nous ne savons pas ce qui se produira en mai, mais ce qui s'est passé en avril prouve l'exactitude de cette règle.

En effet, la lune était pleine le 14 avril comme elle le sera le 13 en mai; l'abaissement de la température est survenu un peu après le pleine lune, et, malgré une journée chaude le 18, le mardi 19 il faisait très-froid. Car le mardi était le vingt et unième jour de la lune rousse.

La tradition populaire n'est donc pas en défaut.

Voici un article que nous soumettons aux méditations des marchandes de lait :

Écrémage du lait.

Falsification tombant sous l'application de la loi du 27 mars 1854.

Un certain nombre de laitières d'Elbeuf étaient poursuivies pour mise en vente de lait écrémé et destiné à la consommation quotidienne. Suivant les prévenues, l'écrémage du lait est devenu un usage, il est passé dans les mœurs et accepté par les ménagères; à Paris notamment, disaient-elles, le lait se vend comme *fleurette*, et le lait pur et simple a été écrémé.

D'autres ajoutaient : nous faisons deux traites de nos vaches, une le soir, la veille, et une le matin, avant le départ pour la ville. Le lait du soir, pendant la nuit, se sépare d'une partie de sa crème, qui, plus légère, monte à la surface; et il faut l'écrémer le matin pour qu'il ne tourne pas à l'ébullition. Ce serait en vain qu'on essaierait de rétablir le mélange et la fusion de la crème et du lait au moyen d'un battage; tout au plus obtiendrait-on ainsi entre les deux éléments séparés une réconciliation trompeuse et éphémère; mais cette union sans solidité ne résisterait pas à l'épreuve du feu, qui rendrait la séparation complète et définitive; on aurait tous les jours du lait tourné.

Le tribunal correctionnel de Rouen n'a pas accepté ces excuses et le 22 décembre 1875 il a prononcé un jugement dont nous relevons la partie relative à l'écrémage :

« Attendu que la soustraction de l'une des parties constitutives du lait, qui a le plus d'importance, au point de vue de l'alimentation, est en réalité une altération de cette substance et constitue une falsification dans le sens de la loi du 27 mars 1854 ;

» Que les inculpées objectent s'être crues autorisées par l'usage à faire écrémer au moins le lait de la veille, afin d'obvier à ce que le transport ne l'empêchât de supporter l'ébullition.

» Mais, attendu qu'il existe divers procédés propres à prévenir cet inconvénient et que l'on ne peut, sans commettre une fraude, avoir recours à celui qui enlève à la substance une partie de ses qualités essentielles;

» Que, si après avoir subi cette altération, le lait reste encore cependant propre à certains usages, le vendeur ne serait admissible à invoquer sa bonne foi qu'autant que l'acheteur, averti du fait de l'écrémage, aurait été mis à même d'éviter l'emploi de ce lait pour certains usages, notamment pour l'alimentation des enfants ;

» Par ces motifs, condamne, etc. »

Faits divers.

On lit dans la Gazette du Centre publiée à Limoges :

« Voici une histoire du lycée pour divertir la France centrale, qui sèche d'ennui quand nous ne parlons pas de cet utile établissement de haute éducation.

» Trois demi-pensionnaires ont pris la clef des champs il y a quinze jours ou trois semaines. L'un a été repincé à Aix-sur-Vienne par les soins de la France centrale, qui s'est très-bien conduite en cette occurrence, tellement bien qu'il est sérieusement question de lui décerner une médaille de sauvetage; ce sera sa première récompense au service de la République du Génois; nous applaudissons. Les deux autres ont été rattrapés à Bordeaux, en partance pour l'île des doux plaisirs. »

Le Journal de Belfort annonce que le citoyen Weil, conseiller municipal et l'un des coryphées du parti républicain, vient de s'enfuir, laissant en plan ses créanciers avec un passif de cent cinquante mille francs.

La vente du tabac a rapporté au Trésor, pendant l'année dernière, 334 millions, rien que cela! Il y a eu un excédant de près de neuf millions sur l'année 1879, et cette augmentation s'est produite sur les cigares de fabrication française.

La vente du tabac à priser est en décroissance; il s'en faut d'un million qu'elle ait atteint le chiffre de 1879.

Les cigarettes fabriquées se vendent de plus en plus, on en a débité treize millions en 1880.

Le tabac à fumer a produit à lui seul 155 millions.

8 millions de tabac à chiquer ont été livrés à la consommation.

Pour ce qui regarde les zones frontalières, la vente a presque atteint 20 millions.

En résumé, la vente en 1880 a été par chaque individu de 910 grammes, soit un impôt moyen de 9 fr. 34 par individu.

Il résulte de ces chiffres que la consommation s'est accrue d'un huitième depuis dix ans.

Un Conseil.

Sous ce titre, plusieurs journaux préconisent le remède suivant pour la guérison des rhumatismes articulaires et que nous ne faisons connaître que sous bénéfice d'inventaire.

En tout cas, le remède indiqué est inoffensif et il est de ceux dont on peut dire que, s'il ne fait pas de bien, il ne fera certainement pas de mal.

« Voici qui va faire sourire médecins et pharmaciens; cependant, on nous affirme que le remède que nous allons donner est d'une efficacité absolue. En tous cas, le traitement, comme on va le voir, est tout à fait inoffensif.

« Voulez-vous prévenir ou guérir les rhumatismes articulaires ou autres? Ayez la constance de prendre tous les matins, à jeun, un bol d'une infusion faite avec six feuilles de cassis fraîches, c'est à dire de l'année. On les fait infuser pendant cinq minutes dans l'eau bouillante, au sucre à son goût. Au besoin, un peu de lait chaud.

» Au bout de quelques semaines, les douleurs rhumatismales disparaîtront, et, si l'on continue, jamais elles ne reviendront. »

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — Le général Lecointe, par H. V. — Un match à l'aviron, par H. V. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — L'éclairage électrique de Londres, par E. Herbault. — Souvenirs de la Nouvelle-Calédonie, par Henri Rivière (suite). — Six semaines en Afrique. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M<sup>me</sup> Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : Le général Lecointe, gouverneur de Paris. — Carte de la régence de Tunis. — Débarquement, à Bône, des troupes destinées à l'expédition de Tunisie. — Match à l'aviron, couru par le Rowing-Club et la Société nautique de la Marne. — Théâtre de l'Odéon : Madame de Maintenon, drame en cinq actes et un prologue, en vers, de M. François Coppée. Acte II. — L'éclairage électrique à Londres. — Six semaines en Algérie (neuf gravures). — Les services d'expédition des magasins du Printemps. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

Les Directeurs de la  
MAISON DU  
**PONT-NEUF**  
Rue du Pont-Neuf  
Paris

adressent gratis et franco l'Album et toutes les gravures de modes.

PRINTEMPS et ÉTÉ 1881  
contenant toutes les séries de vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants, avec moyen de prendre mesure soi-même.

QUELQUES EXTRAITS DU CATALOGUE :

PARDESSUS	complets haute nouveauté et uni...	15	19	22
VÊTEMENTS	complets haute nouveauté et uni...	29	35	40
HABILLEMENTS	complets drap noir Seilan...	35	42	48
VÊTEMENTS	complets, couteil et toile...	9	12	15
1 <sup>re</sup> COMMUNION	Vêtement complet, drap noir fin...	10	12	15
COSTUMES	enfants, drap nouveauté...	5	7	9

Expédition franco de port dans toute la France à partir de 25 francs

Tout vêtement expédié ne convenant pas, l'argent en est retourné de suite par mandat-poste

DEMANDEZ LE CATALOGUE AUX DIRECTEURS DE LA  
Maison du **PONT-NEUF**, PARIS  
**SANS SUCCURSALES**

M<sup>me</sup> BERGAULT, 4, rue du Temple, à Saumur, prévient les parents qu'elle aura un cours de dessin le jeudi, et que les autres jours, comme par le passé, elle donnera des leçons de français, ainsi que de musique vocale.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,**  
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite : **REVALESCIERE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion,

névrose, d'orties, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714: Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLER, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.  
Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.  
Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr. 50. En boîtes de 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. — Dépôt à

Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND, Besson, successeur de TEXIER; J. ROUSSEAU, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

**CHEMINS DE FER DE L'ETAT**  
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	7 h. 40 soir.	11 h. 50 matin.	11 h. 50 matin.	11 h. 50 matin.
8 15 —		4 51 —			
11 25 —					
1 17 soir.					
4 55 —					
7 50 —					

  

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 10 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 50 matin.	9 h. 50 matin.	9 h. 50 matin.	9 h. 50 matin.
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.	6 30 soir.	6 30 soir.	6 30 soir.
12 15 soir.	8 50 —	4 30 —	4 30 —	4 30 —	4 30 —
6 45 —	1 10 —	11 30 —	11 30 —	11 30 —	11 30 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	(S'arrête à Angers).
6 — 45 —	omnibus-mixte.
8 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir, omnibus-mixte.
3 — 32 —	express-omnibus.
7 — 15 —	omnibus (S'arrête à Angers).
10 — 37 —	—

  

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	omnibus.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express-omnibus-mixte.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	—
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 26 AVRIL 1881.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3/4 %	83 50	»	30	Comptoir d'escompte	1085	»	»	C. gén. Transatlantique	565	»	»
3 % amortissable	84 90	»	10	Crédit Foncier colonial	635	»	»	Canal de Suez	1750	40	»
3 % amortissable nouveau	84 35	»	»	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1680	»	»	Société autrichienne	691 25	11 25	»
4 1/2 %	113	»	25	Obligations foncières 1877	355	»	»	OBLIGATIONS.			
5 %	120 40	»	»	Obligations communales 1879	457	»	»	Est	387	»	»
Obligations du Trésor	510	»	»	Obligat. foncières 1879 3/4	457	»	»	Midi	386	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	516	»	»	Sec. de Crédit ind. et comm.	750	»	»	Nord	389	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	541	»	»	Crédit mobilier	755	»	»	Orléans	386	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	504	»	»	Est	770	»	»	Ouest	386	»	»
1865, 4 %	515	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1680	47 50	»	Paris-Lyon-Méditerranée	386	»	»
1869, 3 %	399	»	30	Midi	1135	»	»	Paris (Grande-Ceinture)	380	»	»
1871, 3 %	392	»	»	Nord	1780	10	»	Paris-Bourbonnais	383 40	»	»
1875, 4 %	510	»	»	Orléans	1335	15	»	Canal de Suez	560	»	»
1876, 4 %	512	»	»	Ouest	830	»	»				
Banque de France	5120	122 50	»	Compagnie parisienne du Gaz	1505	»	»				

**A CÉDER**  
POUR CAUSE DE SANTÉ,  
**UN FONDS DE ROUENNERIE,**  
DRAPERIE ET BLANC,  
Bien achalandé,  
Situé à Vihiers.  
S'adresser à M. DELMAS, huissier à Vihiers. (262)

**A CÉDER**  
**UN MAGASIN DE PARAPLUIES**  
BIEN ACHALANDÉ  
Avec Articles de Parfumerie, Mercerie, Ganterie, Cravates et Tapisserie.  
S'adresser à M<sup>me</sup> PICARD-OGER, rue du Portail-Louis, 52. (203)

**A LOUER**  
Pour entrer en jouissance de suite,  
**LE MOULIN**  
De Montreuil-sur-le-Loir.  
Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau.  
S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

**A LOUER**  
PRÉSENTEMENT  
Ou pour la Saint-Jean prochaine,  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie.  
Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.  
S'adresser au bureau du journal.  
UN HOMME SÉRIEUX, bon comptable et au courant des affaires, demande un emploi.  
S'adresser au bureau du journal.

**MAISON DE BLANC**  
Quai de Limoges.  
M. SAINTON-GUILLON demande un apprenti.

**AVIS**  
Si vous voulez que vos matelas soient bien refaits, adressez-vous au **matelassier, rue du Prés-saint-Antoine, n° 5**; il se rend à domicile, en ville et à la campagne.  
**PRIX MODÉRÉS.**

**UN JEUNE HOMME**, au courant des affaires sur la place de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place.  
S'adresser au bureau du journal.

**RIELLANT**  
Chirurgien-Dentiste,  
49, rue Royale, Saumur,  
Au premier.

**LE JOURNAL DES CAMPAGNES**  
Paraissant tous les samedis  
AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES  
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.  
Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.  
Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

**INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.**  
Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux.  
Traitement gratuit pour les pauvres.

LE **JOURNAL DU DIMANCHE**  
RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ  
Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte in-4° avec gravures inédites (formant deux beaux volumes chaque année).  
ABONNEMENTS:  
PARIS: 1 An, 6 fr.; 6 Mois, 3 fr.  
DÉPARTEMENTS: 1 An, 8 fr.; 6 Mois, 4 fr.  
POUR L'UNION POSTALE: 1 An, 8 fr. 50.

PARIS: 10 centimes le numéro.  
DÉPARTEMENTS: 14 centimes le numéro.  
QUARANTE-QUATRE VOLUMES SONT EN VENTE  
Le volume broché, Paris, 3 fr. Départements, 4 fr.

La collection du Journal du Dimanche renferme les meilleurs ouvrages des écrivains contemporains. Nous citerons: Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Paul Féval, Auguste Maquet, Méry, Emmanuel Gonzales, Lamartine, A. de Bréhan, Adolphe Belot, Paul Saunière, Elie Berthet, Clémence Robert, Octave Féry, Ch. Deslys, G. Aimard, Louis Ulbach, Eugène Scribe, Armand Lapointe, Mary Lafon, F. du Boisgobey, Prosper Vialon, Chateaubriand, Victor Ducange, G. de la Landelle, Henri Augu, Th. Labourieu, Adolphe Favre, Eugène Moret, Turpin, de Sansay, Sophie Gay, Pierre Zaccane, Mario Uchard, Eugène de Mirecourt, etc., etc.

Paraît actuellement:  
Les Aventures d'un Peau-Rouge à Paris, Grand roman, par Gustave AIMARD.

ADMINISTRATION: Paris, place Saint-André-des-Arts, 11.  
NOTA: — On s'abonne en envoyant un mandat de poste.

**JOURNAL D'AFFICHES**  
5<sup>e</sup> ANNÉE DE L'OUEST 5<sup>e</sup> ANNÉE  
PARAISANT LE DIMANCHE  
Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.  
Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.  
ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

**PHARMACIE-DROGUERIE**  
Ancienne Pharmacie PASQUIER  
A. CLOSIER, Successeur,  
Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,  
20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.  
Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.  
Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.  
On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovat.

**50 pour 100 de REVENU PAR AN**  
**LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE**  
Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE, 7, place de la Bourse, Paris

Maison J.-P. LAROZE & C<sup>o</sup>, Pharm<sup>ie</sup>  
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

**Sirop Laroze**  
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES  
Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre:  
Gastrites, Dyspepsies,  
Gastralgies, Digestions lentes,  
Douleurs et Crampes d'Estomac, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON: 3 FRANCS.

**Dentifrices Laroze**  
AU QUINQUINA, A LA PYRÉTHRE ET AU GAIAC  
Infaillibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.  
ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — POUDDRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 4 fr. 25.  
OPIAT, le Pot, 4 fr. 50.

DÉPÔT À PARIS:  
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26  
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.